

# La Ville adapte son plan canicule aux personnes vulnérables

Alors que le département de la Dordogne est placé en vigilance orange canicule depuis dimanche 20 août, la municipalité de Périgueux a lancé son plan canicule dès le début de l'été, en l'adaptant plus spécifiquement aux personnes âgées et vulnérables, comme à la Résidence Autonomie Wilson.

Sophie Alary  
redactiond@dordogne.com

En ce mardi midi 22 août, les pensionnaires de la Résidence Autonomie Wilson se dirigent vers la salle climatisée du restaurant club du troisième âge, qui est aussi ouvert aux seniors habitant Périgueux. La canicule est le principal sujet de conversation du jour. « Maintenant on nous met des ventilateurs au plafond, comme dans les pays chauds », dit une dame à sa voisine. « Moi, la chaleur, j'en souffre alors, c'est bien simple, je reste à l'intérieur et je ferme tout », indique l'autre. Une pensionnaire arrive de l'extérieur : « Ah, il fait chaud ! ». « Mais pourquoi êtes-vous sortie, il ne fallait pas ! », lui répond une employée de l'établissement. L'ambiance est détendue, on sent l'attention que chacun porte à l'autre.

Au sein de la résidence seniors Wilson, gérée par le Centre communal d'action sociale (CCAS) et réservée aux personnes âgées autonomes, le plan canicule est revu et ajusté chaque année. « Nous nous adaptons à la spécificité des résidents », indique Sandra Bodet, responsable du pôle autonomie du CCAS.

Ainsi, la salle de restaurant climatisée est ouverte toute la journée aux habitants de la structure comme

aux seniors vivant à l'extérieur, et des boissons fraîches sont mises à disposition. « Nos professionnels sont aguerris, ils se tiennent régulièrement informés de l'état de nos soixante-quatre résidents », continue M<sup>me</sup> Bodet, « certains font aussi appel à des services d'aide à domicile et reçoivent plusieurs visites par jour, nous nous coordonnons ».

## Un espace terrasse agrémenté de plantes

L'équipe de l'établissement prodigue régulièrement des consignes : éviter de sortir l'après-midi, tenir son appartement fermé, boire entre les repas. Et, si besoin, vient en aide aux résidents pour leurs courses en ville.



**Sept parcours fraîcheur, des points d'eau supplémentaires et un numéro vert.**

« Avec le bailleur, Périgord Habitat, nous avons lancé des travaux pour renforcer l'isolation des bâtiments et améliorer les huisseries », indique Émeric Lavitola, premier



Sandra Bodet, responsable du pôle autonomie du CCAS et Émeric Lavitola, premier adjoint à la maire de Périgueux, dans le restaurant club Wilson. Photos Sophie Alary

adjoint à la maire de Périgueux, Delphine Labails, également présidente de la résidence Wilson. « Et nous continuons à végétaliser la structure ». Un espace terrasse agrémenté de plantes permet ainsi aux résidents de profiter d'un peu de fraîcheur en soirée.

L'élu profite de son passage pour aller saluer quelques pensionnaires dans la salle de restauration et rappeler quelques règles élémentaires : « Vous devez boire mais surtout entre les repas, car les aliments fournissent déjà de l'hydratation », insiste-t-il auprès d'une résidente.

## Des prêts de ventilateurs

Depuis dimanche 20 août, le département de la Dordogne est placé

en vigilance orange face au phénomène de chaleur intense qui s'est abattu sur une grande partie de l'hexagone : les températures devraient encore augmenter mercredi 23 et jeudi 24 août avant de redescendre progressivement. La Ville de Périgueux a activé dès le début de l'été son plan canicule, avec notamment sept parcours fraîcheur, des points d'eau supplémentaires dans les quartiers périphériques et un numéro vert. Dans le cadre de l'alerte canicule lancée depuis quelques jours, elle prête aussi des ventilateurs aux habitants les plus vulnérables qui en font la demande et ouvre les parcs et les jardins publics jusqu'à 22h pour que les habitants puissent profiter de la fraîcheur des zones ombragées.

## Un registre des personnes vulnérables

Dans le cadre de son plan canicule, la Ville de Périgueux a mis en place un registre des personnes vulnérables géré par le CCAS. Il s'agit d'un registre nominatif des personnes de plus de 65 ans ou en situation de handicap, qui se considèrent comme vulnérables, susceptibles de mobiliser l'intervention des services sociaux ou sanitaires. « 540 personnes y sont inscrites, indique Émeric Lavitola. Leur nombre a quasiment doublé depuis 2020 ».

Dès le déclenchement du plan canicule en début d'été, les personnes ont reçu un appel hebdomadaire. « Depuis le passage en vigilance orange, nous sommes passés à un appel tous les jours. Et si certaines personnes signalent de la fatigue inhabituelle ou un étourdissement, nous les rappelons en fin de journée. L'inscription se fait à la demande de la personne elle-même ou sur celle d'un tiers, avec l'accord de la personne. Il suffit de remplir un formulaire disponible sur le site du CCAS ou d'appeler au 05 53 53 11 54 afin de recevoir à domicile une fiche d'inscription », ajoute Sandra Bodet.



Une pensionnaire de la résidence Wilson se dirige vers la salle de restauration.



À la Résidence Autonomie Wilson, le plan canicule est ajusté chaque année.